



Face à la tentative ministérielle d'imposer la mise en place des évaluations d'école dans les écoles du Val-de-Marne

Considérant

- Qu'aucun texte réglementaire n'encadre aujourd'hui les évaluations d'école
- Que la participation à une évaluation d'école ne figure pas dans les Obligations Réglementaires de Service des enseignants du 1er degré : rien dans les ORS ne peut leur imposer de mettre en œuvre une auto-évaluation qui plus est avec les parents, les élèves, les personnels municipaux, les partenaires ou les élus locaux, ni de supporter une évaluation externe. Rectrice, DASEN, IEN ont reconnu le caractère non obligatoire des évaluations d'école. Aucun collègue ayant réalisé ses ORS, n'ayant pas participé à l'évaluation d'école, n'a été sanctionné.
- Que les rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe, communiqués à la municipalité
 et aux représentants de parents d'élèves permettraient à ces derniers de comparer, classer
 et s'ingérer dans le fonctionnement des écoles. Cela pourrait remettre en cause le cadre
 national de l'Ecole publique et notre statut avec la multiplication de projets territoriaux imposés à
 chaque école dans la droite ligne de l'expérimentation marseillaise. Cela pourrait aboutir à une
 politique de contractualisation pluriannuelle.
- Alors que l'Ecole manque de tout (enseignants, AESH, PSY-EN, médecins, infirmiers, ...), que ce manque de moyens épuise les enseignants, c'est une nouvelle tâche chronophage demandée aux équipes alors que les 108 heures sont très largement dépassées dans toutes les écoles :

Les 280 participants de près de 200 écoles, réunis lors de la RIS intersyndicale organisée par le SNUDI-FO 94, la FSU-SNUipp 94, la CGT Educ'action et SUD Education 94 demandent l'abandon des évaluations d'école et invitent les équipes à ne pas y participer et à adopter cette motion en conseil des maîtres.

Le SNUDI-FO 94, la FSU-SNUipp 94, la CGT Educ'action 94 et Sud Education 94 refusent la transformation de l'Ecole publique en établissements autonomes dont les personnels seront évalués par les élèves, les parents d'élèves et les collectivités territoriales et défendront le statut national des personnels.

Les soussignés s'associent à cette motion et demandent l'abandon des évaluations d'école, auxquelles ils ne participeront pas :

NOM PRENOM	ECOLE	VILLE	SIGNATURE